



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 26 avril 2021

#### EN RÉSUMÉ

##### MERCREDI 28 AVRIL

[Conférence de Presse de M. Jean Castex, Premier ministre](#) - discours à l'issue du Conseil des ministres dans le cadre de la présentation du projet de loi relatif à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, et sur le projet de loi relatif à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

##### JEUDI 29 AVRIL

[Interview Exclusive du Président de la République, Emmanuel Macron](#) - il dévoile à la Presse Quotidienne Régionale les grandes étapes du déconfinement.

#### Nominations

- Mme Mathilde CAPY, jusqu'alors conseillère presse et communication au cabinet de Mme Nadia HAL, ministre déléguée chargée de la Ville, rejoint l'AP-HP
- Mme Camille REGENT, ancienne conseillère communication au cabinet de Mme Bérangère ABBA, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, rejoint le centre de crise Covid du ministère des Solidarités et de la Santé
- M. Geoffroy de VITRY, administrateur de l'Assemblée nationale, directeur adjoint de cabinet de M. Olivier DUSSOPT, est nommé parallèlement conseiller auprès de M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Situation sanitaire** : La perspective de levée des restrictions arrive alors que les indicateurs de l'épidémie de Covid-19 demeurent à des niveaux très élevés. Au niveau national, près de 6 000 personnes sont en réanimation et on totalise encore 28 000 cas par jour en moyenne.
- **Vaccination** : Interrogé sur le rythme de la vaccination, M. CASTEX l'a qualifié de "très bon" puisque l'objectif fixé de 20 millions de primo-vaccinés à la mi-mai "est à notre portée". Il a jugé "prématuré" toute réflexion à un élargissement des publics, préférant la repousser à plus tard s'il se confirmait qu'un "certain nombre de rendez-vous" disponibles n'étaient "pas honorés".
- **Déconfinement** :
  - Après la levée des restrictions de déplacement le 3 mai, la grande date symbolique à retenir est celle du 19 mai. À cette date, le couvre-feu sera repoussé des 19h à 21h, et les terrasses des cafés et restaurants pourront rouvrir, de même que les musées, cinémas et théâtres.
  - Interrogé à propos des précédents assouplissements - Emmanuel Macron avait fixé le seuil de déconfinement à 5000 cas par jour en octobre dernier, il est aujourd'hui à plus de 30.000 -, le chef de l'État assure n'avoir "jamais fait de pari sur la santé et la sécurité de nos concitoyens".
  - Le "pass sanitaire" fera son entrée en scène le 9 juin, pour permettre l'accès à de grands événements (dans la limite de 5000 personnes), type festivals, salons ou foires. Il permettra aux visiteurs de montrer qu'ils ont été vaccinés, ou bien testés négatifs. Il constituera également le sésame pour les touristes étrangers voulant venir en France.
  - Interrogé sur la situation économique en sortie de crise, Emmanuel Macron assume à nouveau le choix du "quoi qu'il en coûte", prévenant qu'il faudra, dans les semaines à venir, "être très vigilant pour accompagner le redémarrage sans créer des fragilités économiques", avec notamment le maintien jusqu'en juin du dispositif d'activité partielle et un soutien à partir du 1er juin "au prorata de la reprise d'activité".
  - Si la situation revient à la normale courant juin, Emmanuel Macron annonce qu'il va "reprenre son bâton de pèlerin et aller dans les territoires pour prendre le pouls du pays". L'objectif du président de la République est d'inventer "un deuxième temps de la relance" à travers une "grande concertation" auprès des élus locaux et des "forces vives", autour d'une "simplification drastique et une accélération des investissements".